



Registre de logeur - Taxe de séjour au réel 2019

Commune de Perros-Guirec - période du Au.....

Nom du loueur

Adresse de la location

Capacité d'accueil :

Adresse de la résidence principale

N° d'ordre	plateforme utilisée à préciser	Date d'arrivée	Date de départ	Total des nuitées	Nombre d'adultes	Tarif appliqué	Taxe encaissée
exemple		29-juin	06-juil	7	2	* voir ci-dessous	
	Airbnb, Booking, Gîtes de France....						
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							

* Méthode de calcul pour le tarif à appliquer concernant les meublés non-classés

(prix du loyer de la semaine de la période de location) : 7 nuits = tarifs d'1 nuit

tarif d'1 nuit / nombre de personnes = tarif de nuit par personne

tarif de nuit par personne X 5% = tarif de la taxe de séjour à appliquer par nuit et par adulte

exemple : 700€ : 7 jours = 100€ / nuit

100€ :4 (2 adultes et 2 enfants) =25€ la nuité par personne

le tarif de la taxe à appliquer par adulte et par nuit sera donc 25,00€ x5%= 1,25€

le tarif de la taxe de séjour par nuit et par adulte ne doit pas excéder 2 €.

A retourner au service Taxe de Séjour à la Mairie de PERROS-GUIREC

Chèque à l'ordre du Trésor Public.